

Bulletin d'Information de l'AFSA



Reclaiming Sovereignty, Building Futures

VOLUME 5 DEUXIÈME TRIMESTRE | AVRIL À JUIN 2026 NUMÉRO GRATUIT

ÉDITORIAL

Le deuxième trimestre de 2026 a marqué un passage manifeste du plaidoyer à l'influence, à la mise en œuvre et au changement institutionnel. Au cours de cette période, le travail de l'AFSA s'est invité dans les enceintes législatives, les discussions régionales sur le commerce, les négociations climatiques mondiales, les débats sur les politiques de financement et les espaces communaux d'apprentissage. L'importance de ce trimestre ne réside pas seulement dans le nombre d'activités menées, mais aussi dans la manière dont elles se sont articulées. Les droits sur les semences ont été reliés aux droits humains. L'agroécologie a été associée au droit et au commerce. La restauration des sols a été liée à l'entrepreneuriat. La culture alimentaire a été rattachée au pouvoir d'action des citoyens. La recherche n'a pas seulement servi à décrire les problèmes, mais aussi à remettre en question les institutions et les modèles d'investissement qui façonnent l'avenir agricole de l'Afrique.

Plusieurs avancées ont conféré à ce trimestre une importance particulière. Le projet de loi de la Communauté d'Afrique de l'Est sur l'agroécologie est officiellement entré dans le processus législatif. La Déclaration de N'Djamena a donné un nouvel élan continental aux systèmes semenciers gérés par les agriculteurs. Les témoignages de paysans africains ont commencé à alimenter directement un processus des Nations Unies consacré au droit aux semences. Parallèlement, l'AFSA a interrogé les choix opérés par les grandes institutions financières, défendu l'agroécologie dans les négociations climatiques, renforcé les marchés et les entreprises agroécologiques, et documenté des résultats concrets obtenus par des communautés qui restaurent leurs sols et développent leurs moyens de subsistance. Le lancement du Guide Pieds Nus Je Mange Africain a également élargi le débat au-delà des politiques publiques, en rappelant que les systèmes alimentaires se façonnent chaque jour dans les foyers, les écoles, les marchés, les cuisines et les espaces culturels publics.

Cette édition raconte donc une histoire de convergence. Les lois, les marchés, les semences, la finance, le climat, la culture et l'action communautaire sont souvent considérés comme des domaines distincts, alors que ce trimestre a montré à quel point ils sont interdépendants. La réussite de l'AFSA a consisté à réunir ces différents fils et à maintenir les agriculteurs, les citoyens et les communautés africaines au centre de chaque discussion. Il ne ressort donc pas simplement de cette édition un compte rendu d'activités achevées, mais la preuve d'un mouvement qui se dote d'outils plus solides, de positions plus claires et d'une influence croissante sur les décisions qui façonneront l'avenir alimentaire de l'Afrique.

Le projet de loi de la CAE sur l'agroécologie franchit une étape majeure du processus législatif régional



En avril 2026, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est a accordé une autorisation spéciale à l'honorable Gideon Gatpan Thoar, président de la Commission de l'agriculture, du tourisme et des ressources naturelles, afin qu'il puisse rédiger et présenter le projet de loi 2026 de la Communauté d'Afrique de l'Est sur l'agroécologie. L'AFSA a participé virtuellement à cette séance spéciale aux côtés de partenaires régionaux de la société civile, notamment le Center for Food and Adequate Living Rights, en appui à une motion qui a officiellement ouvert la voie à l'intégration de l'agroécologie dans le processus législatif de la CAE.

L'EALA autorise officiellement la rédaction d'une loi susceptible de renforcer les droits des agriculteurs et les systèmes alimentaires agroécologiques

Cette décision intervient après plusieurs années de plaidoyer mené par l'AFSA et ses partenaires pour faire passer l'agroécologie du dialogue politique à un cadre régional juridiquement contraignant. Le projet de loi prévoit la création d'une Unité régionale de coordination de l'agroécologie et de Conseils nationaux de l'agroécologie dans les États partenaires, reconnaît le droit des petits producteurs à participer aux décisions et propose une voie vers l'élimination progressive des pesticides hautement dangereux. Il protégerait également les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et permettrait aux États partenaires d'adopter des mesures nationales plus ambitieuses, tout en alignant la mise en œuvre régionale sur le Traité de la CAE.

L'autorisation parlementaire ayant été accordée, la Commission peut désormais procéder à l'examen technique, aux consultations des parties prenantes, aux audiences publiques et, à terme, à la présentation du projet de loi devant l'Assemblée plénière pour débat et vote. L'AFSA et ses partenaires de coalition continueront à fournir des contributions techniques et à coordonner les consultations afin que la future loi reflète les réalités des petits exploitants agricoles, des pasteurs, des pêcheurs et des peuples autochtones d'Afrique de l'Est.

Une rencontre en Tanzanie renforce les entreprises agroécologiques et les marchés territoriaux

Producteurs, transformateurs et acteurs des marchés conviennent de mesures concrètes pour améliorer les capacités entrepreneuriales, l'accès aux marchés et la collaboration

Du 9 au 10 avril 2026, SHIWAKUTA a réuni 36 participants au Royal Village Hotel de Dodoma à l'occasion de la Rencontre nationale sur les petites et moyennes entreprises agroécologiques et les marchés territoriaux. Organisée avec l'appui technique et stratégique de l'AFSA, la rencontre a rassemblé des producteurs, des transformateurs, des commerçants, des gestionnaires de marchés, des représentants du gouvernement et des acteurs de la société civile afin de renforcer la collaboration, d'améliorer l'accès aux marchés et d'élaborer des stratégies pratiques pour faire progresser les entreprises agroécologiques en Tanzanie. Les échanges se sont appuyés sur les résultats d'une étude nationale de profilage, qui a mis en évidence une demande croissante de produits sains et respectueux de l'environnement, tout en révélant des obstacles persistants liés à la formalisation des entreprises, au financement, à l'emballage, à la valeur ajoutée et à l'accès à des marchés fiables.

À travers des présentations, des travaux de groupe, des expositions de produits et des échanges entre pairs, les participants ont examiné les moyens d'améliorer la qualité, la visibilité et la compétitivité des entreprises agroécologiques. Les entrepreneurs ont

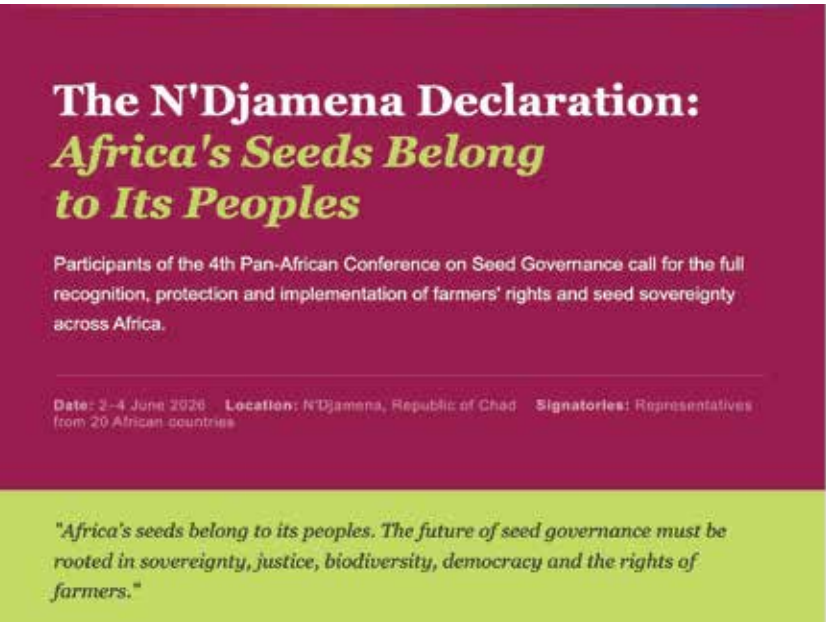


présenté des produits tels que le miel, les épices, l'huile de tournesol, les légumes séchés, les tisanes, les semences locales, les farines nutritives et les produits frais, tandis que les gestionnaires des marchés de Kilombero, Samunge, Mbauda et Kibaigwa ont partagé des informations sur la demande des consommateurs, les prix, l'emballage et les exigences d'approvisionnement. La rencontre a également permis de créer des liens commerciaux directs entre producteurs, transformateurs et commerçants, et de mettre en valeur des entreprises performantes dont la croissance a été soutenue par le renforcement des compétences, l'accès à des équipements, l'engagement sur les marchés et la création de valeur ajoutée.

La rencontre s'est achevée par l'élaboration d'un plan d'action commun portant sur la production, l'accès aux intrants agroécologiques, le développement des entreprises, la certification, le marketing numérique, les infrastructures de marché et le plaidoyer politique. Les participants ont également créé une plateforme WhatsApp et élu une équipe dirigeante chargée de soutenir la coordination continue et la représentation collective. Ces résultats constituent une base solide pour renforcer les liens commerciaux, pérenniser l'apprentissage entre pairs et coordonner les actions en faveur de systèmes alimentaires territoriaux résilients, inclusifs et ancrés dans les réalités locales de la Tanzanie.



La campagne « Seed Is Life » mobilise l’Afrique pour défendre les semences paysannes



Une campagne continentale relie les témoignages des agriculteurs, la souveraineté semencière et le plaidoyer international pour les droits humains

Du 25 au 27 avril 2026, l'AFSA a célébré la Journée internationale des semences à travers l'édition 2026 de la campagne « Seed Is Life », une mobilisation continentale visant à protéger les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et à défendre leur droit aux semences. La campagne a rappelé qu'environ 80 pour cent de l'alimentation en Afrique provient de semences conservées, échangées et entretenues par les communautés agricoles au fil des générations. Elle a également relié le travail continental de l'AFSA sur la souveraineté semencière à une série de consultations organisées en partenariat avec le Groupe de travail des Nations Unies sur les droits des paysans.

Plus de 140 agriculteurs, représentants de la société civile, organisations paysannes et défenseurs des droits semenciers issus de 18 pays africains ont participé à des consultations menées en anglais, en français, en portugais et en kiswahili, avec des observateurs du Népal et du Portugal. Leurs témoignages alimenteront le rapport thématique du Groupe de travail sur le droit aux semences au titre de l'article 19 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, qui devrait être présenté au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations Unies en

octobre 2026. Les participants ont régulièrement souligné le rôle des femmes comme gardiennes des semences, l'importance des banques communautaires de semences, la nécessité de protections juridiques régionales et continentales, ainsi que les profondes lacunes en matière de sensibilisation du public.

L'AFSA a averti que les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs sont de plus en plus menacés par les lois semencières favorables aux entreprises, les législations alignées sur l'UPOV 1991, l'expansion des cultures génétiquement modifiées et l'influence croissante des intérêts politiques et commerciaux sur les politiques semencières. Ces pressions risquent de transférer le contrôle des semences des communautés vers les entreprises, tout en affaiblissant la biodiversité, l'identité culturelle et la résilience climatique. À travers la campagne « Seed Is Life », l'AFSA a réaffirmé que les semences ne sont pas de simples intrants agricoles, mais le fondement de la souveraineté alimentaire, de l'identité, de la culture et de la vie.

L'AFSA interroge l’avenir agricole financé par la Banque africaine de développement

Du 25 au 29 mai 2026, à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville, l'AFSA a appelé à un examen plus rigoureux des systèmes agricoles financés sous le thème de la mobilisation à grande échelle des financements du développement de l'Afrique. S'appuyant sur deux études de l'AFSA et sur des recherches de l'Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies, l'organisation a montré que la Banque est devenue l'un des principaux bailleurs de fonds de l'agriculture sur le continent, tout en orientant des ressources importantes vers les zones agro-industrielles, les grandes entreprises agricoles et les chaînes de valeur contrôlées par les sociétés.

Trois études révèlent un soutien persistant à l'agro-industrie au détriment des systèmes alimentaires dirigés par les agriculteurs

Les recherches remettent en cause l'affirmation selon laquelle l'Afrique disposerait de vastes étendues de terres inutilisées en attente de développement commercial. Selon l'AFSA, cette idée reprend les anciennes conceptions coloniales des terres prétendument vides et ignore le fait que les petits exploitants gèrent environ 80 pour cent des terres agricoles africaines et produisent jusqu'à 80 pour cent de la nourriture consommée en Afrique subsaharienne. Pourtant, les investissements en faveur de systèmes diversifiés, dirigés par les agriculteurs et fondés sur l'agroécologie restent marginaux.

L'AFSA a demandé à la Banque de créer un guichet de transition agroécologique, d'adopter des indicateurs de performance écologique pertinents, d'améliorer la transparence et de garantir le consentement des communautés avant tout investissement. Elle a également exhorté la Banque à protéger les marchés locaux et les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, soulignant que la question centrale n'est pas de savoir si l'Afrique doit recevoir des investissements, mais quel modèle d'agriculture africaine ces investissements doivent construire.



L'AFSA et S3F remettent en question la nouvelle architecture financière de l’Afrique



Du 25 au 29 mai 2026, pendant les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique et Stop Financing Factory Farming ont publié une déclaration conjointe analysant la nouvelle architecture financière africaine proposée pour le développement. Tout en saluant le principe selon lequel les capitaux africains doivent financer le développement africain, les organisations ont posé une question centrale sur les formes de développement que ces capitaux soutiendront et sur les acteurs qui auront le pouvoir de décider.

La déclaration avertit que l'architecture proposée ne comporte aucun engagement ferme en faveur de l'agroécologie, aucune garantie contre l'expansion des monocultures d'entreprise, aucune protection des systèmes alimentaires des petits exploitants et aucune condition contraignante relative aux droits fonciers. L'évaluation par l'AFSA de 20 projets agricoles de la Banque africaine de développement a conclu qu'aucun n'atteignait un niveau élevé d'alignement agroécologique, tandis que les

Perspectives économiques en Afrique 2026 ne mentionnent pas l'agroécologie malgré leur analyse approfondie du financement du développement.

L'AFSA et S3F estiment que les fonds de pension africains, les fonds souverains et les capitaux de la diaspora pourraient financer une transition agroécologique à grande échelle, à condition que les agriculteurs, les communautés et la société civile participent aux décisions d'investissement. Sans contrôle démocratique ni mandat d'investissement contraignant, elles préviennent que la nouvelle architecture pourrait simplement mobiliser l'épargne africaine pour financer le même modèle extractif qu'elle prétend remplacer.

Une déclaration conjointe appelle à un contrôle démocratique des capitaux de développement et à un engagement contraignant en faveur de l'agroécologie

Le Guide pratique « Je Mange Africain » transforme les récits en action citoyenne

Le 26 mai 2026, l'AFSA a lancé le [Guide pratique « Je Mange Africain », Volume II : Comment les citoyens se réapproprient les systèmes alimentaires africains](#), lors d'une rencontre virtuelle organisée sous le thème « Du récit au mouvement ». Des participants venus d'Afrique et d'ailleurs ont célébré la diversité alimentaire africaine tout en réfléchissant au remplacement croissant des aliments traditionnels par des produits importés, des aliments ultratransformés et la culture de la restauration rapide. Le Coordonnateur général de l'AFSA, Dr Million Belay, a présenté ce lancement comme une contribution à un effort plus vaste visant à reconquérir l'alimentation, la mémoire, la dignité, la biodiversité et la confiance culturelle africaines.

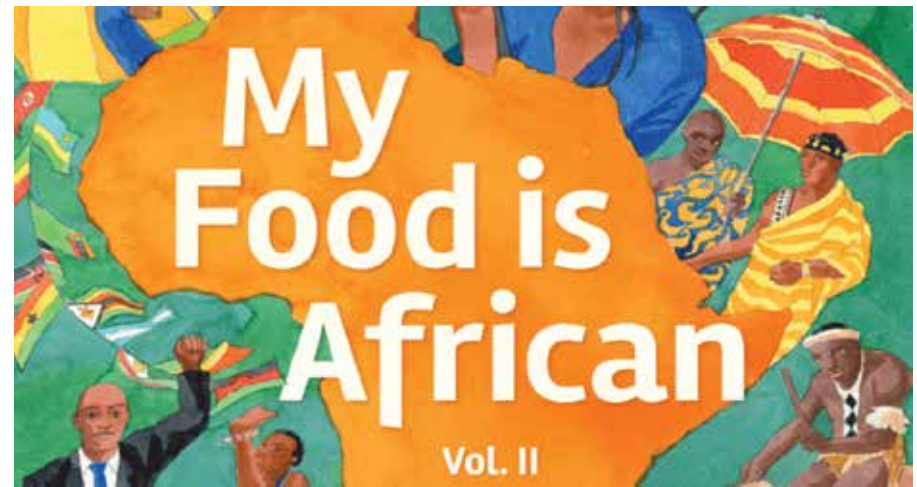
S'appuyant sur des récits de militants et de communautés de 13 pays africains, le nouveau volume dépasse la question de l'alimentation au sein des ménages pour examiner les marchés, les politiques, la publicité, le pouvoir des

entreprises et les institutions publiques qui déterminent ce que les populations consomment. À travers des lectures et des échanges, les participants ont exploré la disparition des aliments traditionnels et des cultures de marché, l'expansion de la colonisation alimentaire ainsi que le rôle des citoyens dans la résistance et la reconstruction des systèmes alimentaires. Le guide présente les citoyens non comme de simples consommateurs passifs, mais comme des organisateurs, des conteurs et des défenseurs capables de transformer les systèmes alimentaires par l'action collective.

Les participants ont proposé d'utiliser le guide dans les écoles, les dialogues communautaires, les podcasts, les festivals alimentaires, les activités destinées aux jeunes, les campagnes médiatiques, les événements animés par des chefs et le plaidoyer politique. Conçu comme un outil vivant plutôt que comme une simple publication, le Volume II encourage les communautés à lire, réfléchir, s'organiser et agir ensemble. Son message central est que

la reconquête des systèmes alimentaires africains commence dans les foyers, les écoles et les marchés locaux, mais doit aussi se traduire par des politiques protégeant l'agroécologie, les marchés territoriaux, les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et les régimes alimentaires enracinés dans les cultures africaines.

Le deuxième volume invite les communautés à se réapproprier l'alimentation, la culture et la souveraineté africaines



La Déclaration de N'Djamena fait progresser les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs en Afrique



Du 2 au 4 juin 2026, l'AFSA a organisé la [quatrième Conférence panafricaine sur la gouvernance semencière à N'Djamena](#), au Tchad, réunissant des organisations paysannes, des groupes de la société civile, des instituts nationaux de recherche agricole, des représentants de banques de gènes, des points focaux du Traité international sur les ressources phytogénétiques, des institutions régionales, la Commission de l'Union africaine, des

organisations de femmes et de jeunes, des partenaires au développement et des médias de 20 pays africains. La conférence s'est tenue à la veille du lancement officiel des cadres continentaux de politique et de stratégie de l'Union africaine sur les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, une étape majeure obtenue grâce aux efforts soutenus de l'AFSA, de ses membres, de ses alliés et de ses partenaires.

La conférence s'est déroulée en deux phases, commençant par une analyse

La conférence panafricaine salue les avancées politiques continentales tout en appelant à une mise en œuvre nationale et régionale solide

du contexte de la gouvernance semencière avant de passer à l'élaboration de stratégies collectives. Les participants ont examiné les possibilités offertes par le nouveau cadre continental ainsi que les défis susceptibles de fragiliser les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, notamment les lois semencières restrictives, la concentration des entreprises, la numérisation de l'agriculture, l'influence extérieure sur les politiques semencières nationales et la transformation du patrimoine biologique en actifs privés. Ils ont réaffirmé que ces systèmes fournissent la majorité des semences utilisées par les agriculteurs africains et restent essentiels à la biodiversité agricole, à la résilience climatique, à l'identité culturelle et à la souveraineté alimentaire.

La rencontre s'est achevée par l'adoption de la Déclaration de N'Djamena, qui a salué les progrès accomplis par la Commission de l'Union africaine dans la reconnaissance des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, tout en recensant les préoccupations à traiter pendant la mise en œuvre. Les participants se sont engagés à soutenir l'intégration du cadre continental dans les politiques nationales et régionales, à renforcer le droit des agriculteurs de conserver, d'échanger et d'utiliser les semences, et à protéger le contrôle communautaire du patrimoine semencier africain. La déclaration transmet un message clair : les semences africaines appartiennent aux peuples d'Afrique et doivent demeurer sous leur garde.

Un comité consultatif d'Afrique de l'Est définit une stratégie pour le commerce transfrontalier de produits agroécologiques

Les acteurs régionaux conviennent de priorités concernant la législation, la certification, l'accès aux marchés et la mise en œuvre coordonnée

Du 4 au 5 juin 2026, l'AFSA a réuni des décideurs, des parlementaires, des commerçants, des organismes gouvernementaux, des représentants de la société civile et des experts régionaux du commerce au Lake Victoria Hotel d'Entebbe, en Ouganda, pour la réunion stratégique du Comité consultatif sur le commerce transfrontalier de produits agroécologiques. La réunion a examiné les progrès du projet régional, notamment le Centre de connaissances de la CAE sur le commerce des produits agroécologiques, le renforcement des capacités des parties prenantes, le dialogue politique et la Déclaration de Jinja, tout en analysant les obstacles persistants tels que la faiblesse des systèmes de certification, l'insuffisance des infrastructures de marché, les coûts élevés de conformité et les lacunes dans l'harmonisation des politiques.

Les participants ont étudié à la fois les possibilités politiques et les difficultés

pratiques qui façonnent le commerce agroécologique au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est. Les discussions ont présenté le projet de loi de la CAE sur l'agroécologie comme une occasion importante d'établir un cadre juridique harmonisé pour l'agroécologie, la souveraineté semencière, les droits des agriculteurs et le commerce régional. Parallèlement, les commerçants et les acteurs des marchés ont souligné que les progrès doivent répondre aux réalités de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production et du regroupement des produits au transport, aux procédures frontalières, à la certification, aux informations sur les marchés et à l'accès aux acheteurs. La réunion a également examiné les moyens d'accroître la visibilité et l'utilisation à long terme du Centre de connaissances multilingue, conçu comme une source pratique d'informations sur les procédures commerciales, les politiques, les marchés et les obstacles non tarifaires.



La réunion s'est conclue par une stratégie d'engagement coordonnée autour de quatre priorités : faire progresser le projet de loi de la CAE sur l'agroécologie, renforcer la gouvernance et les partenariats, améliorer la certification et la reconnaissance des produits, et élargir l'accès aux marchés et la commercialisation. Les participants ont également rendu opérationnel le Comité consultatif, chargé de fournir des orientations techniques, de suivre

les évolutions régionales, de soutenir le plaidoyer et de coordonner les échanges trimestriels. La stratégie adoptée trace une voie plus claire pour transformer la dynamique politique en améliorations concrètes au bénéfice des agriculteurs, des commerçantes, des jeunes commerçants, des organisations de producteurs et des marchés territoriaux d'Afrique de l'Est.

L’AFSA lance une note d’orientation sur l’agroécologie lors des négociations climatiques des Nations Unies à Bonn

Le 8 juin 2026, à l’ouverture de la soixante quatrième session des négociations des Nations Unies sur le climat à Bonn, l’AFSA a lancé une nouvelle note d’orientation présentant l’agroécologie comme une voie essentielle de l’action climatique en Afrique. Cette note a été publiée alors que les pays africains continuent de subir de graves répercussions climatiques malgré leur très faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les rendements des cultures vivrières de base pourraient diminuer considérablement d’ici 2050, tandis que les pertes liées au climat exercent déjà une pression importante sur les économies nationales.

La note se concentre sur trois domaines interdépendants des négociations. Elle appelle les travaux conjoints de Charm el Cheikh sur l’agriculture à passer du dialogue à la mise en œuvre et à placer l’agroécologie au cœur de l’action climatique dans le secteur agricole. Elle affirme également



Une nouvelle analyse politique appelle à une action climatique centrée sur les petits producteurs alimentaires et les communautés en première ligne

que les systèmes alimentaires doivent devenir un élément central du Programme de travail sur la transition juste et que l’agroécologie doit être reconnue dans les discussions sur l’adaptation et dans la Vision Belém Addis.

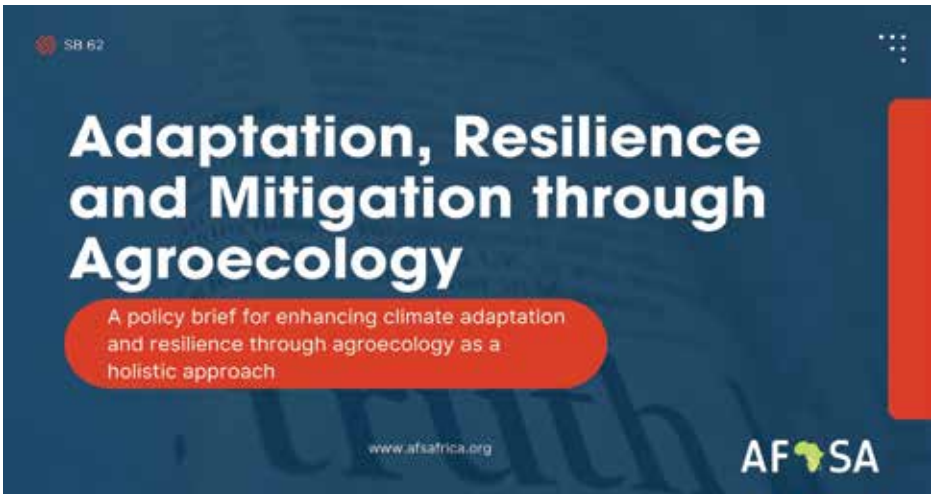
L’AFSA a exhorté les Parties aux négociations à veiller à ce que les financements climatiques parviennent aux petits producteurs alimentaires, aux femmes, aux jeunes, aux pasteurs et aux peuples autochtones qui élaborent déjà des réponses concrètes aux bouleversements climatiques. L’organisation a averti que les retards persistants dans la mise en œuvre accentueront la vulnérabilité des communautés confrontées à des chocs climatiques croissants et a demandé que les connaissances des communautés en première ligne orientent les futures politiques climatiques.

L’AFSA fait progresser l’agroécologie lors des négociations climatiques des Nations Unies à Bonn

La délégation participe aux négociations et dialogue avec les négociateurs africains et la société civile en préparation de la COP31 et de la COP32

Du 8 au 18 juin 2026, l’AFSA a participé à la soixante quatrième session des organes subsidiaires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn, en Allemagne, où les délégués ont suivi les négociations sur l’agriculture, l’adaptation, la transition juste et le financement climatique. Inscrite dans la campagne de l’AFSA intitulée Agroécologie pour l’action climatique, cette participation s’est appuyée sur le plaidoyer mené précédemment lors de la COP30 et a cherché à renforcer la place de l’agroécologie dans les politiques climatiques officielles et les processus de mise en œuvre. La délégation a également contribué à des événements parallèles, tenu des réunions bilatérales avec des négociateurs et des partenaires, et utilisé la communication stratégique pour mieux faire connaître le rôle de l’agroécologie dans la résilience climatique.

Les négociations agricoles menées dans le cadre des travaux conjoints de Charm el Cheikh sur l’agriculture et la sécurité alimentaire ont enregistré des progrès limités. Des propositions substantielles ont été retirées du texte et l’agroécologie, auparavant présentée dans un paragraphe distinct, a été reléguée à une note de bas de page parmi plusieurs concepts. Les discussions sur l’Objectif mondial en matière d’adaptation et sur le financement climatique sont également restées sans issue, notamment en ce qui concerne le financement de l’adaptation, la gouvernance du groupe de travail sur les indicateurs et la mise en œuvre des obligations financières des pays développés. Des avancées plus importantes ont été enregistrées dans le cadre du Programme de travail sur la transition juste, où les systèmes alimentaires, l’agriculture et l’agroécologie figuraient plus clairement dans une note informelle,



même si les débats plus larges ont continué à privilégier les transitions énergétiques.

Au-delà des négociations officielles, l’AFSA a renforcé son dialogue avec le Groupe africain des négociateurs, dont le président a publiquement reconnu la contribution de l’organisation au plaidoyer en faveur de systèmes alimentaires durables. La délégation a également engagé des discussions avec des représentants du gouvernement éthiopien en préparation de la

COP32 en 2027 et rencontré des partenaires, notamment Climate Action Network, HUMUNDI, l’African Climate Foundation et la GIZ. La note d’orientation, la conférence de presse, les activités médiatiques et la coordination quotidienne de la délégation de l’AFSA ont renforcé son appel à une action climatique qui place l’agroécologie, les petits producteurs alimentaires et les communautés en première ligne au cœur de la mise en œuvre.

Un nouveau rapport examine l’influence de la Banque mondiale sur les systèmes d’élevage africains

En juin 2026, l’Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique et l’Institute for Agriculture and Trade Policy ont lancé [The Bank Takes the Lead?, un nouveau rapport examinant le rôle croissant du Groupe de la Banque mondiale dans le financement du développement de l’élevage en Afrique de l’Est et en Afrique australe](#). L’étude constate qu’à mesure que d’autres promoteurs de la Révolution verte se sont retirés, la Banque mondiale est devenue une force dominante de la transformation agricole en Afrique. Ses dépenses annuelles consacrées à l’agriculture sur le continent ont triplé entre 2021 et 2024 pour atteindre près de 3 milliards de dollars américains, tandis qu’environ 12 milliards de dollars ont été engagés depuis 2014 dans des projets liés à l’élevage dans 29 pays d’Afrique subsaharienne.

Le rapport avertit que de nombreux investissements de la Banque mondiale dans l’élevage favorisent un modèle productiviste centré sur l’intensification, les chaînes de valeur industrielles et les grands systèmes d’approvisionnement.



Le rapport The Bank Takes the Lead? s’interroge sur la capacité de l’expansion du financement agricole à soutenir les agriculteurs africains ou, au contraire, à approfondir le contrôle industriel

Certains projets visent même à réduire le nombre d’agriculteurs dans des pays ou des régions donnés. Les prêts au secteur privé accordés par la Société financière internationale ont également fortement augmenté, bénéficiant à de grandes entreprises agroalimentaires telles qu’ETG, Zambeef et DAL Group. Malgré les discours sur l’action climatique et le développement des petits agriculteurs, le rapport estime que ces derniers sont souvent réduits au rôle de fournisseurs endettés au sein de chaînes de valeur sur lesquelles ils disposent de peu d’influence.

L’AFSA et l’IATP appellent à une autre orientation, fondée sur des systèmes d’élevage agroécologiques, le pastoralisme, les services publics de vulgarisation, les ressources alimentaires locales pour le bétail, les marchés territoriaux et une plus grande autonomie des politiques nationales. Le rapport conclut que ces approches renforceraient mieux la sécurité alimentaire, la résilience climatique et la dignité des moyens de subsistance ruraux que la poursuite de l’expansion des systèmes d’élevage industriels.

Une nouvelle publication de l’AFSA montre comment les communautés restaurent les sols africains



L’initiative « Des sols sains, une alimentation saine » documente une transformation dirigée par les agriculteurs dans dix pays

En juin 2026, l'AFSA a publié [Des sols sains, une alimentation saine, des communautés en bonne santé](#), une nouvelle publication qui montre comment des agriculteurs et des communautés de dix pays africains restaurent la fertilité des sols et reconstruisent les systèmes alimentaires grâce à l'agroécologie. La publication répond à une crise généralisée dans laquelle la dégradation des sols, l'instabilité des rendements et la dépendance croissante à des intrants extérieurs coûteux continuent de fragiliser les moyens de subsistance des petits exploitants.

La publication s'appuie sur le travail de 16 centres communautaires de l'initiative Des sols sains, une alimentation saine, actifs au Burkina Faso, au Kenya, au Malawi, au Sénégal, au Togo, en Ouganda, en Tanzanie, en Zambie, au Zimbabwe et en Afrique du

Sud. Grâce à des intrants biologiques produits localement, à l'expérimentation dirigée par les agriculteurs et à l'apprentissage entre pairs, les communautés participantes restaurent la fertilité, réduisent leur dépendance aux intrants achetés et produisent des données qui commencent à influencer les débats politiques.

Le rapport présente les expériences des centres, tire les principaux enseignements de la mise en œuvre et formule des recommandations à l'intention des gouvernements, des chercheurs, de la société civile et des partenaires au développement. Ses conclusions montrent que la santé des sols n'est pas seulement un objectif environnemental, mais un fondement de la dignité humaine, de moyens de subsistance résilients, d'une alimentation nutritive et de la souveraineté alimentaire en Afrique.

L’initiative pour des sols sains étend l’agroécologie dirigée par les agriculteurs dans trois pays

D’avril à juin 2026, des partenaires en Ouganda, au Kenya et au Burkina Faso ont élargi l'initiative Des sols sains, une alimentation saine en renforçant des pôles d'apprentissage agroécologique qui fournissent aux agriculteurs, aux jeunes et aux responsables locaux des solutions pratiques pour restaurer la santé des sols. Dans les trois pays, l'initiative a combiné la formation des agriculteurs, la recherche locale, la production de bio intrants, le développement des entreprises et les partenariats institutionnels afin de réduire la dépendance aux intrants synthétiques et de construire des systèmes alimentaires plus résilients.

En Ouganda, AFIRD a établi des partenariats avec Uganda Martyrs University, UGOCERT et les autorités de district afin de renforcer l'appui technique, la recherche et les voies de certification des entreprises

Des pôles communautaires d'apprentissage en Ouganda, au Kenya et au Burkina Faso renforcent la restauration de sols, les entreprises locales et la résilience rurale

communautaires de bio intrants. Dix formateurs communautaires, répartis à parts égales entre femmes et hommes, ont été formés et accompagnent déjà 130 petits exploitants dans les districts de Wakiso, Mukono et Buikwe. Les visites techniques ont amélioré la qualité des bio intrants et introduit des outils numériques pour accéder à l'information agricole, tandis que des entrepreneures telles que Nakiwu Monica ont commencé à utiliser des équipements fournis par le projet pour transformer des engrais à base de biochar et développer des entreprises locales liées à la restauration des sols. Au Burkina Faso, BIO Protect GIE a formé 576 producteurs à la production agroécologique, 19 jeunes à la protection des végétaux et 18 formateurs locaux à la facilitation et à l'apprentissage des adultes. Des démonstrations de compostage, de préparation de bioprotecteurs et des écoles pratiques d'agriculture ont permis de restaurer les sols dégradés et de

sensibiliser davantage les responsables locaux aux possibilités offertes par l'agroécologie.

Au Kenya, BIOGI a formé 13 nouveaux formateurs de formateurs, organisé des échanges d'apprentissage avec l'Organic Agriculture Centre of Kenya et lancé une recherche action participative avec l'Université de Maseno afin d'associer les données scientifiques à l'expérience des agriculteurs. De nouveaux groupes d'agriculteurs créent des entreprises de biofertilisants, tandis que les parcelles d'essai montrent des améliorations du carbone du sol, du pH et des performances des cultures. Les agriculteurs adaptent également ces pratiques à la production alimentaire domestique, notamment à travers des jardins mobiles enrichis de biofertilisants produits localement, montrant comment l'initiative transforme les connaissances agroécologiques en innovations pratiques, en moyens de subsistance plus solides et en communautés en meilleure santé.

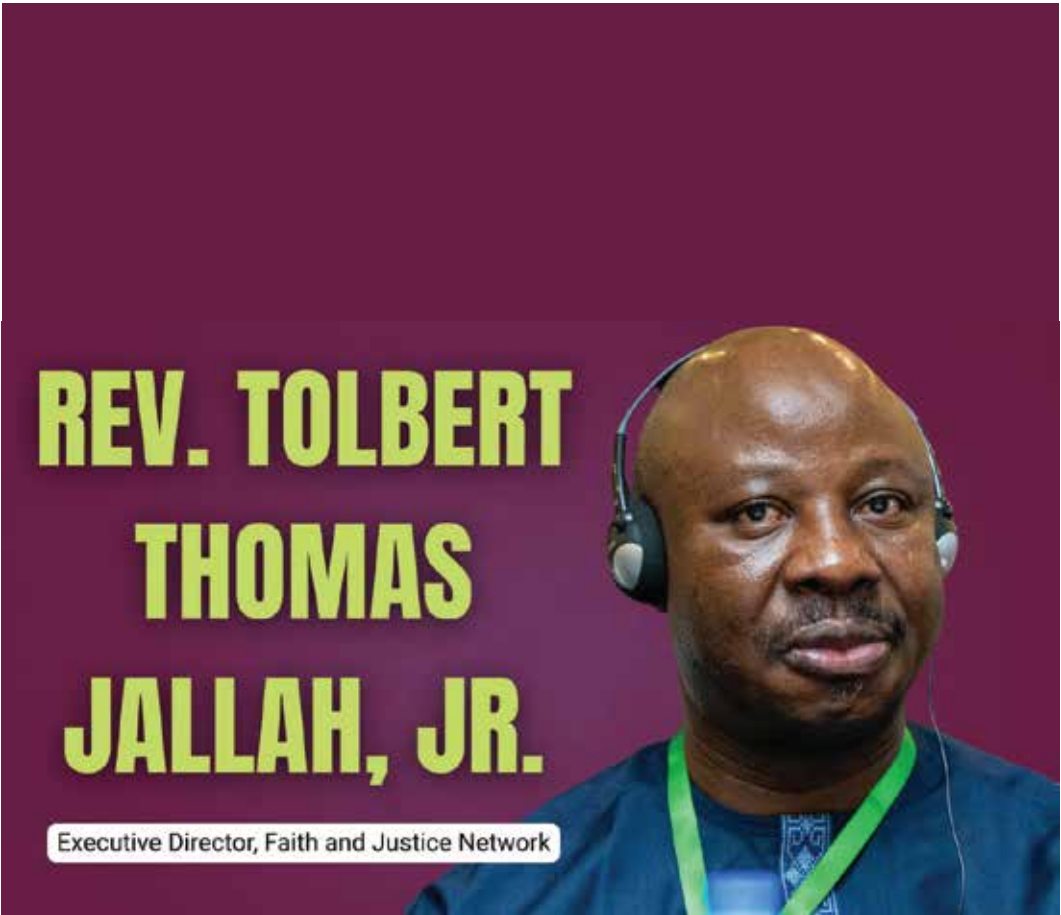
À la rencontre du révérend Tolbert Thomas Jallah, président de l’AFSA

Le nouveau président du Conseil d’administration apporte plusieurs décennies d’expérience dans le leadership religieux, le plaidoyer régional et l’engagement en faveur de la justice

Au cours du deuxième trimestre 2026, l'AFSA a présenté [le révérend Tolbert Thomas Jallah Jr.](#) comme nouveau président de son Conseil d'administration, à la suite de son élection lors de l'Assemblée générale de l'organisation en octobre 2025. Le révérend Jallah est pasteur luthérien ordonné, chercheur, artisan de la paix, doctorant à St. Paul's University au Kenya et Directeur exécutif du Faith and Justice Network, qui intervient au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Il est titulaire d'un master en paix et gouvernance de l'Africa University au Zimbabwe et achève des études de troisième cycle en économie du développement, axées sur les économies africaines contemporaines. Avant de rejoindre le Faith and Justice Network, il a occupé pendant près de dix ans le poste de Secrétaire général de la Fellowship of Christian Councils and Churches in West Africa, où il a fait progresser les travaux sur la justice alimentaire, le plaidoyer climatique et la réforme des politiques commerciales.

Né à Zorzor, au Libéria, le révérend Jallah a surmonté de grandes difficultés et un accès limité à l'éducation pour devenir une voix régionale respectée en faveur de la justice et de la souveraineté alimentaire. Son leadership associe foi, recherche et plaidoyer pratique, renforçant l'engagement de l'AFSA en faveur d'un continent où les systèmes alimentaires protègent la dignité, les droits des communautés et le bien être écologique.



L’AFSA lance un nouveau portail numérique pour le mouvement africain de souveraineté alimentaire



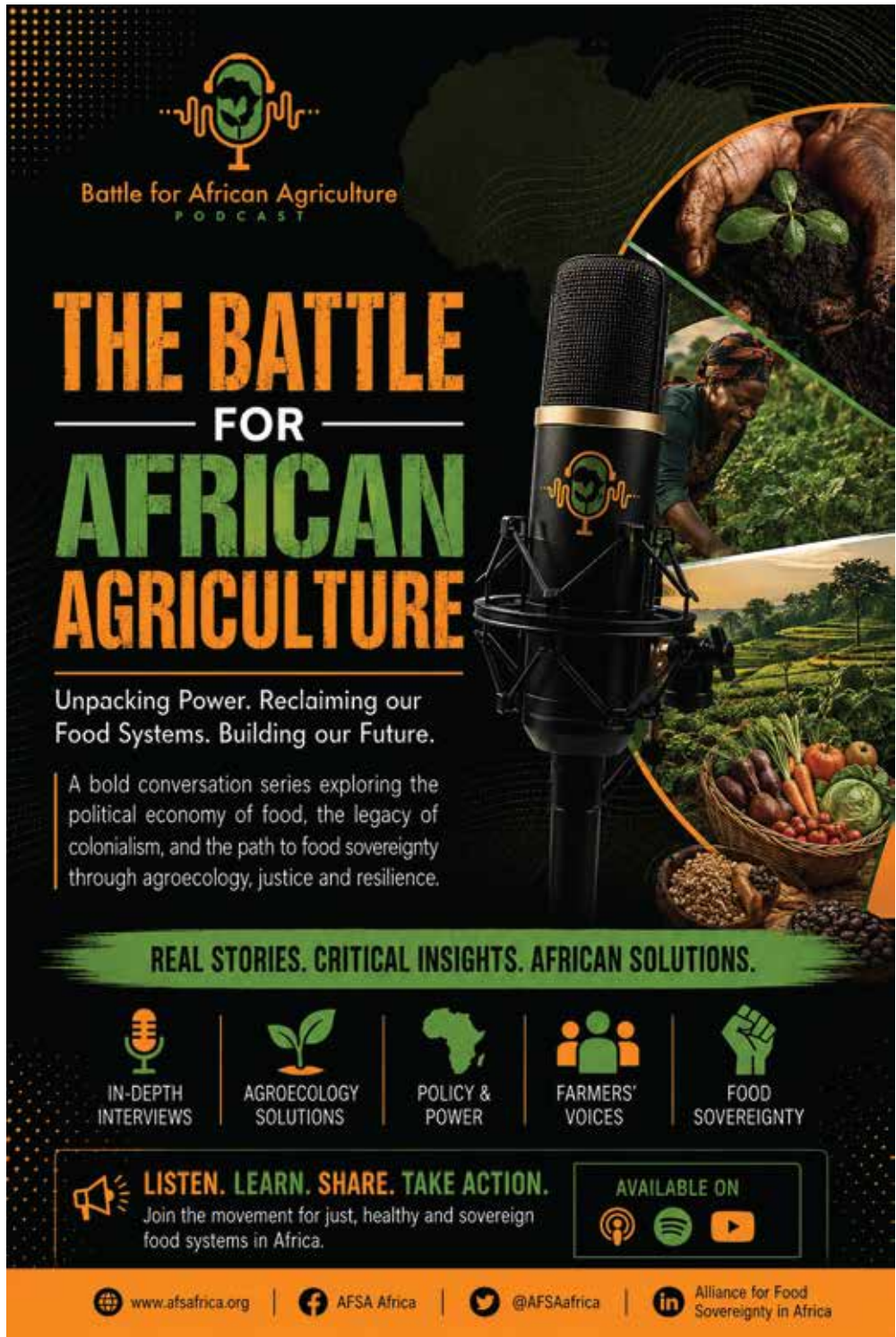
Le site internet repensé élargit l'accès aux campagnes, aux connaissances et au réseau continental de l'organisation

Au cours du deuxième trimestre 2026, l'AFSA a lancé son site internet entièrement repensé, créant une plateforme numérique plus accessible et plus dynamique pour ses membres, ses partenaires et le grand public. Le nouveau site reflète l'identité de l'AFSA en tant que vaste mouvement de la société civile œuvrant à travers l'Afrique pour faire progresser l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et le droit des peuples africains à façonner leurs propres systèmes alimentaires.

Les visiteurs peuvent découvrir les quatre campagnes panafricaines de l'AFSA, se familiariser avec sa Théorie du changement et consulter une bibliothèque de connaissances interrogeable qui rassemble des centaines de rapports, de publications et de

ressources de plaidoyer. La plateforme présente également les 48 alliances membres actives dans 50 pays africains et offre aux journalistes, aux chercheurs, aux bailleurs de fonds et aux citoyens des moyens plus clairs de comprendre le travail de l'AFSA et d'y participer.

Le site internet a été conçu comme bien plus qu'une vitrine institutionnelle. Il constitue une ressource commune du mouvement, reliant les données, les campagnes, les expériences des membres et l'action publique. Grâce à cette nouvelle plateforme, l'AFSA entend renforcer le partage des connaissances, accroître la visibilité des initiatives de terrain et approfondir la mobilisation continentale autour de l'avenir alimentaire de l'Afrique.



La bataille pour l'agriculture africaine: un trimestre de conversations essentielles

D'avril à juin 2026, le podcast [La bataille pour l'agriculture africaine](#) a poursuivi son exploration des acteurs qui contrôlent les systèmes alimentaires africains et des changements nécessaires pour que le continent se réapproprie son avenir agricole. Animé par Dr Million Belay, le podcast a accueilli cinq invités au cours de sept épisodes : Christopher Wali Magala, Pat Mooney dans une série en trois parties, l'honorable Gideon Gatpan, l'honorable Françoise Kiza et Dr David Kabanda. Ensemble, ils ont apporté des perspectives issues de la société civile, de l'activisme mondial, des parlements régionaux, du droit, des politiques publiques et de la gouvernance des systèmes alimentaires.

Au cours du trimestre, les échanges ont examiné les forces politiques et économiques qui façonnent l'agriculture africaine, notamment la concentration des entreprises, l'agriculture industrielle, le contrôle des semences, les technologies émergentes, la faiblesse des protections juridiques et les programmes politiques imposés de l'extérieur. La série en trois parties de Pat Mooney a proposé une analyse approfondie des puissances mondiales, des technologies et des intérêts commerciaux qui influencent l'agriculture, tandis que les épisodes de juin ont rapproché le débat des réalités politiques de l'Afrique de l'Est. L'honorable Gideon Gatpan et l'honorable Françoise Kiza ont abordé les lois

agricoles régionales, l'agroécologie, les droits des agriculteurs, la participation des femmes, les pressions climatiques, les produits chimiques dangereux, les cultures alimentaires et l'écart persistant entre les engagements politiques et leur mise en œuvre. Dr David Kabanda a placé le droit, la justice, la santé, la gouvernance et la responsabilité au cœur de la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Le parcours de ce trimestre a montré que la bataille pour l'agriculture africaine ne concerne pas uniquement l'augmentation de la production alimentaire. Elle porte sur le contrôle des semences, des lois, des marchés, des connaissances, des technologies et des politiques publiques. Parallèlement, les épisodes ont défendu une solution claire fondée sur l'agroécologie, les systèmes gérés par les agriculteurs, les savoirs africains, des lois régionales plus solides, la responsabilité publique et des systèmes alimentaires centrés sur les populations. À travers ces échanges, le podcast a continué à s'imposer comme une plateforme audacieuse qui remet en cause les récits dominants et amplifie les voix africaines engagées dans la construction d'un avenir agricole souverain, sain et juste.